

VI) Conséquences sur le littoral

Une comparaison entre des photos prises pendant des périodes de calme relatif (petit coup de mer ou calme plat) et pendant la tempête de novembre 2007 sur un certain nombre de sites, permet de se rendre compte des dégâts occasionnés par cet événement Cévenol annuel.



Agde hors épisode de tempête (le 04/10/01) et le 21/11/07 pendant la tempête



Le Grau d'Agde hors épisode de tempête (le 02/10/01) et le 21/11/07 pendant la tempête



Portiragnes hors épisode de tempête (le 23/10/06) et le 21/11/07 pendant la tempête



Portiragnes pendant le faible coup de mer du 07/11/06 et le 21/11/07 pendant la tempête



Palavas pendant le faible coup de mer du 18/10/06 et le 21/11/07 pendant la tempête



Valras -Vendres pendant le faible coup de mer du 20/10/06 et le 21/11/07 pendant la tempête



Carnon hors épisode de tempête (le 01/04/04) et le 21/11/07 pendant la tempête

Les dégâts observés sont essentiellement liés à l'augmentation du niveau moyen de la mer sur des plages faiblement pentues possédant un cordon dunaire trop rapproché du trait de côte. Les conséquences de cette augmentation du niveau de la mer sont d'une part la destruction partielle des ouvrages de protection dunaire (ganivelles et peignes hydrauliques constitués de pieux) et d'autre part la création de falaises d'érosion et de zones d'accumulation de sable.

De plus pendant la tempête, le transport de sable par voie éolienne a été important comme le montrent les quelques exemples ci-dessous (photos prises le 21/11/07 pendant la tempête). Ce transport éolien est lié au fait que cet épisode Cévenol n'était pas accompagné de pluies, ce qui est rarement le cas dans la région Languedoc-Roussillon.



Exemples de transport de sable par voie éolienne (Agde le 21/11/07)

Conclusions

Etant donné que cet événement Cévenol est le seul coup de mer qui ait eu lieu entre septembre et décembre 2007 et que l'on peut le qualifier de tempête annuelle, les conséquences sur le littoral sont notables. Ceci est probablement dû à la faible période des houles et à la durée de l'événement. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces événements annuels (loin d'être exceptionnels mais potentiellement destructeurs) lorsque l'on s'intéresse à la protection et à la gestion des littoraux sableux d'autant plus sur les secteurs où le déficit sédimentaire est critique.